

et diviser les portées soit par lots, soit par catégories, selon la fin à laquelle on les destine.

Il y a d'abord la catégorie des jeunes porcs qu'on destine à la reproduction ; puis celle des animaux destinés à la vente comme animaux de rente ; puis encore celle des animaux destinés à l'engraissement sur la ferme.

Jusqu'à l'âge de cinq ou six mois, quelle que soit la catégorie à laquelle on destine les jeunes porcelets, ils doivent tous être soumis au même traitement ; car d'un côté le manque de soins et de nourriture, et de l'autre une nourriture trop abondante et des soins trop exclusifs produisent sur leur tempérament des effets également pernicieux. Cette période de la vie pour les jeunes cochons comme pour les autres animaux, dans la mesure de leur précocité relative, est essentiellement une période de croissance, c'est-à-dire un développement normal de tous les organes du jeune animal jusqu'à ce qu'il devienne adulte.

Pour que l'animal arrive à sa maturité par l'accomplissement régulier des fonctions de ces organes, il faut nécessairement que les efforts de l'éleveur tendent tout d'abord à accomplir ce développement le plus régulièrement et le plus complètement possible ; car, nous le répétons, quelque soit le but vers lequel on désire diriger l'élevage d'un animal, la première condition du succès, c'est que cet animal acquière une constitution robuste et un développement complet, de manière que tous ses organes, sans exception aucune, fonctionnent normalement et régulièrement.

Le traitement des jeunes cochons à partir du sevrage doit donc être le même pour toutes les catégories jusqu'à l'âge de quatre à cinq mois pour les petites races très précoces, et jusqu'à l'âge de six à sept mois, pour les grandes et moyennes races.

Nous avons décrit les précautions minutieuses de propreté et de ventilation que l'on doit adopter dans les porcheries ; nous ne nous y arrêterons pas davantage, si ce n'est pour répéter que l'on ne saurait exagérer l'importance de ces soins, car rien dans l'élevage du porc n'exerce une influence aussi directe et aussi puissante sur sa santé, et partant sur son développement et son amendement que la propreté de tout ce qui l'entoure : loge, anges, litière et nourriture, et la salubrité de l'air qu'il respire.

À côté de ces conditions essentielles, il faut avoir soin de procurer aux jeunes animaux le plus d'exercice possible de même que pour la période d'engraissement le repos absolu est indispensable ; de même pour la période de croissance, l'exercice, c'est-à-dire le mouvement en pleine liberté, soit dans la cour ou dans un pâturage, est d'une absolue nécessité.

Il est facile de comprendre qu'après le sevrage complet, c'est-à-dire lorsque la jeune portée est complètement séparée de la mère, il est essentiel de donner aux jeunes animaux une nourriture très-substantielle afin que leur croissance et leur développement général ne souffrent aucun temps d'arrêt. La moindre négligence entraînerait un dépérissement fatal qui, à cette période de leur existence, exercerait une influence fort pernicieuse et fort difficile sinon impossible à réparer, sur leur constitution.

La meilleure nourriture qu'on puisse donner aux jeunes cochons après le sevrage c'est la farine d'orge, de blé deinde ou d'avoine, délayée avec du petit lait,

le tout servi à l'état tiède et régulièrement trois fois par jour. Nous disons régulièrement, car nous regardons la régularité des repas comme étant encore plus importante que la qualité et l'abondance de la nourriture. Les cultivateurs qui ne sont pas familiers avec les expériences qui ont été faites à ce sujet ne peuvent se faire une idée combien la nourriture la plus abondante et la mieux composée profite peu aux animaux lorsqu'elle est servie à des heures irrégulières. Les porcs savent très-bien lorsque le moment de leur repas est arrivé, et il importe de ne pas les faire attendre, car rien ne retarde autant leur amendement et ne détruit plus directement les effets nutritifs de la nourriture qu'on leur donne, que l'impatience, l'agitation et l'inquiétude qui les saisissent une fois l'heure du repas arrivée, sans que ce repas leur soit servi. D'un autre côté, si l'on anticipe ce moment, leur appétit ne s'est pas encore éveillé et la nourriture qu'ils consomment ne digère pas aussi bien. Il est donc de la dernière importance de servir les repas à l'heure fixée, car la ponctualité sur ce point est une des mesures qui réalisent la plus grande économie dans l'élevage et l'engraissement des animaux.

Il n'est pas sans utilité d'assaisonner la nourriture des porcs avec un peu de sel, et d'en varier de temps en temps les ingrédients, sans toutefois en diminuer la puissance nutritive. Le sel est un condiment essentiel de la nourriture des omnivores et la variété des aliments de cette nourriture excite aussi l'appétit ; autrement l'appétit s'émousserait par la monotonie qui produit toujours la satiété.

Les soins et l'entretien que les jeunes animaux exigent pendant la période de rente, c'est-à-dire depuis leur naissance jusqu'au moment où étant arrivés au développement voulu, on les vend aux engraisseurs ou bien où l'on commence soi-même le procédé de l'engraissement que nous décrirons plus loin, doivent tendre naturellement à favoriser les efforts de la nature pour compléter l'organisation des jeunes animaux afin de les mettre en état de remplir les fonctions auxquelles on les destine dans les meilleures conditions possibles. Ainsi, en ce qui regarde les porcs destinés à l'engraissement, il est indispensable que l'appareil musculaire atteigne un grand développement, d'abord par une nourriture spéciale, et ensuite par l'exercice. Donner aux jeunes animaux une nourriture amylacée, c'est-à-dire composée surtout d'éléments propres à la production du gras, c'est une erreur qui ne peut donner que de très-mauvais résultats. Ce qui convient aux jeunes animaux, c'est une nourriture comprenant surtout les éléments qui, une fois assimilés par les organes, fournissent les matériaux nécessaires à la formation des muscles, des os et des tissus, en même temps qu'une certaine proportion de graisse.

(A suivre.)

Apiculture.

Comment on fait entrer les abeilles d'une ruche à une autre, sans violence.— Cela ne peut se faire utilement qu'entre les nouveaux essaims, dont les abeilles sympathisent aisément. Ainsi, quand il y en a un faible et un fort, on peut faire entrer les abeilles de l'un dans l'autre en cette manière : Il faut placer ces deux essaims l'un proche de l'autre ; ayant passé quatre ou